

Séance du 11 avril 2024

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

22 AVR. 2024



ID : 080-218003580-20240418-DEL11042024_43-DE

L'an deux mil vingt quatre, le jeudi onze avril, à vingt heure trente le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Médiathèque sous la présidence du Maire Jean-Paul MONGNE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
22	17	21
		Pour : 21
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BONAY Catherine, M. CARETTE Christian, Mme CARON Monique, Mme CHETTAB Carole, Mme COURTAUD Nicole, Mme DACHEUX Dominique, Mme DESTOOP Nathalie, M. DUBOIS Christian, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, M. MONGNE Jean-Paul, Mme NORMAND Edith, M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine, M. TETIER Pascal, M. THOREL Michel, Mme TRAULET Delphine

Procuration(s) :

M. BUCHON Gérard donne pouvoir à Mme SIRE Guislaine, Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, M. GROSJEAN Didier donne pouvoir à Mme DACHEUX Dominique, M. ROIX Samuel donne pouvoir à Mme TRAULET Delphine

Date de la convocation
04 avril 2024

Etai(en)t absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

Date d'affichage
18 avril 2024

Etai(en)t excusé(s) :

M. BUCHON Gérard, Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Didier, M. ROIX Samuel

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Mme CARON Monique

18 avril 2024
et publication du
18 avril 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire Jean-Paul MONGNE, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 11 avril 2024

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un déficit de fonctionnement de :	0,00
	- un déficit reporté de :	42 889,63
	Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	42 889,63
	- un déficit d'investissement de :	0,00
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un besoin de financement de :	0,00
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : DÉFICIT	42 889,63
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	42 889,63
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Gamaches, le 18/04/2024



Le Maire Jean-Paul MONGNE

le(s) secrétaire(s) de séance

A Caron